
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 18 septembre 2012 à 10 h
7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Caroline Bourgeois, conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Mario Blanchet, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Daniel Le Pape, urbaniste, MBA, directeur d'arrondissement
Madame Dany Barbeau, avocate, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement
Madame Sylvie Lalonde, secrétaire d'arrondissement substitut

CA12 30 09 0318

OUVERTURE - SÉANCE

À 10 h 08

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

QUE la présente séance extraordinaire du 18 septembre 2012 soit ouverte.

ADOPTÉ

10.01

CA12 30 09 0319

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 18 septembre 2012 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire de la part des citoyens n'a été posée.

CA12 30 09 0320

AUTORISATION - DÉPENSE - OCTROI - CONTRAT - CONSTRUCTION SOTER INC. - TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE CHAUSSÉE FLEXIBLE, DE TROTTOIRS ET BORDURES, DANS UNE PARTIE DU BOULEVARD PERRAS ET DE L'AVENUE ANDRÉ-AMPÈRE - APPEL D'OFFRES PUBLIC NUMÉRO RP-ING12-23

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense de 947 223,63 \$ taxes incluses, pour l'exécution de travaux de reconstruction de chaussée flexible, de trottoirs et bordures, dans le boulevard Perras entre la 87^e Avenue et la 89^e Avenue et dans l'avenue André-Ampère entre les avenues Fernand-Gauthier et Élie-Beauregard dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, comprenant tous les frais et accessoires, le cas échéant;

D'octroyer un contrat, pour ce faire, à Construction Soter inc., plus bas soumissionnaire conforme, au prix total approximatif de 947 223,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de la soumission publique déposée numéro RP-ING12-23 (7 soumissionnaires);

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par la ville centre.

La mairesse d'arrondissement tient à préciser que ce dossier avait été reporté lors de la séance ordinaire du 4 septembre 2012, car des précisions avaient été demandées au maire de Montréal dans le cadre de l'octroi du contrat. Le conseil d'arrondissement souhaitait savoir s'il était possible de garantir le financement prévu pour ces travaux, dans le cas de report de ces derniers. L'équipe du maire Tremblay a répondu par la négative, à savoir, que les fonds prévus seraient dédiés à d'autres fins, si les travaux étaient reportés. La mairesse précise que c'est pour cette raison que l'arrondissement a décidé d'octroyer ce contrat de réfection routière, requis sur le territoire de l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1122726013

CA12 30 09 0321

LEVÉE - SÉANCE

À 10 h 13

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance extraordinaire du 18 septembre 2012 soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 2 octobre 2012.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement